

GREEN CLUB S.A. : CONDITIONS GENERALE DE VENTE ET REGLEMENT DU CENTRE

Ouverture du Centre

1. Le Green Club SA est un centre de sport privé; il est ouvert aux ayants droit :
 - du lundi au vendredi de 8.45 heures à 22.15 heures.
 - samedi et dimanche de 8.45 heures à 20.15 heures.
 - veilles de jours fériés et jours fériés de 8.45 heures à 21.15 heures.
 - la piscine est fermée 2 semaines par année, en été.
 - le Centre est fermé les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier de chaque année.
 - le club se réserve le droit de changer les horaires en tout temps.

Accès au Centre

2. Les ayants droit accèdent au Centre du Green Club et utilisent ses installations sur présentation de l'un des documents d'accès suivant, en cours de validité :
 - carte individuelle nominative
 - carte d'accès octroyée par une société ayant passé une convention avec le Centre du Green Club (carte société)
 - carte journalière acquise à la réception ou carte d'invité

ou par le paiement d'un droit d'accès à un cours organisé par un professeur agréé par le Centre ainsi que par le paiement d'un stage organisé par le centre.

L'acquisition d'un abonnement donne à l'utilisateur le droit d'accéder au centre du Green Club et d'en utiliser les installations conformément à son titre.

La Direction se réserve le droit discrétionnaire de refuser de vendre une carte d'accès à une personne qui en fait la demande, respectivement de renoncer à vendre une nouvelle carte à une personne qui en fait la demande. Le refus n'est pas motivé.

3. Par l'acquisition de l'un des documents d'accès ou le paiement d'un droit d'accès à un cours, l'utilisateur s'engage à respecter le présent règlement, les indications affichées dans l'enceinte du Centre ainsi que les règles, directives et tarifs en vigueur, réputés faire partie intégrante du présent règlement.
Il s'engage également à le faire respecter par les mineurs et les invités qui l'accompagnent.
4. La Direction se réserve en tout temps le droit discrétionnaire de refuser l'accès au Centre à toute personne qui ne respecte pas le règlement ou dont la conduite est inopportune dans le Centre comme à ses abords (par exemple son parking).
Dans les cas graves, la Direction se réserve le droit de refuser à titre définitif l'accès au Centre à la personne concernée.

5. Par le simple fait de pénétrer dans l'enceinte du Centre et de jouir de ses installations, les utilisateurs garantissent que leur état de santé leur permet de pratiquer normalement leur sport et d'utiliser les installations sans danger pour eux-mêmes, ni pour des tiers; ils confirment par ailleurs ne pas souffrir de maladies contagieuses pouvant mettre en péril la santé, ou importuner de toute autre manière les autres utilisateurs.
Les représentants légaux des mineurs accédant au Centre prennent le même engagement à l'égard du Green Club S.A. pour les mineurs dont ils ont la responsabilité.
6. L'accès au Centre des personnes mineures se fait sous l'entière responsabilité des parents ou adultes qui les accompagnent.
7. La présentation spontanée à la réception du document visé à l'article 1 est obligatoire à chaque visite du Centre.
Sur présentation du titre d'accès, l'utilisateur recevra les codes des portes d'accès aux installations auxquelles il a droit en fonction notamment de son âge. Les codes d'accès sont modifiés au moins une fois par jour.

Tarifs et paiement

8. Les prix de nos produits sont affichés en Francs Suisses. Les transactions sont effectuées en CHF.
9. Les abonnements et les réservations des terrains sont payables d'avance.

Modes de paiement et protection des données

10. Nous utilisons le système de paiement sécurisé de Saferpay avec les cartes Visa et Mastercard. Les informations concernant votre carte de crédit (notamment n° de carte et date de validité) ne sont pas mémorisées. Le montant de la commande est débité immédiatement lors de la confirmation. Vos données personnelles ainsi que votre adresse e-mail ne sont pas divulgués en dehors du Green Club. A la fin du processus de commandes, ces données sont directement transmises par un circuit codé à l'office de cartes de crédit et validées.

Annulations, échanges, réclamations

11. Dès la conclusion d'un contrat, il n'y a plus de possibilité d'annulation ou d'échange. Nos contrats ne comprennent aucune clause de renouvellement tacite. A l'achat d'un bon cadeau, il n'y a plus de possibilité d'annulation ou d'échange. Les réclamations sont à envoyer à :
Green Club S.A., Chemin des Epinettes 1, Romanel-sur-Lausanne Ou par e-mail à : info@green-club.ch

Procédures en cas d'absence prolongée

12. Abonnement individuel : en cas de maladie, d'accident, de grossesse ou de service militaire, d'une durée de plus de 30 jours, attestée par un certificat relatif à la cause de l'absence, ou en cas de déplacements professionnels à l'étranger, d'une durée de plus de 30 jours, attestés par l'employeur, la période d'abonnement pourra être compensée par une note de crédit lors du renouvellement, pour autant que la carte de membre et les justificatifs soient déposés à la réception du club dans la première semaine d'interruption. En cas de non-renouvellement du contrat, la période d'abonnement pourra être prolongée, pour autant que la demande de prolongation soit faite dans la première semaine d'interruption. En cas d'incapacité totale de reprendre une activité physique, la période d'abonnement pourra être remboursée, pour autant que la demande de remboursement soit faite dans la première semaine d'interruption. Chaque cas sera étudié par la direction.

13. **Abonnement société** : en cas de maladie, d'accident, de grossesse ou de service militaire, d'une durée de plus de 90 jours, attestée par un certificat relatif à la cause de l'absence, ou en cas de déplacements professionnels à l'étranger, d'une durée de plus de 90 jours, attestés par l'employeur, la période d'abonnement pourra être remboursée, pour autant que la demande de remboursement soit faite dans la première semaine d'interruption. Chaque cas sera étudié par la direction.

Réservations des terrains de tennis, squash et badminton

14. La pré-réservation est possible jusqu'à 6 jours à l'avance (y compris samedi-dimanche) pour les membres du club.

15. Les réservations se font au nom du joueur. Les réservations doivent correspondre aux joueurs présents sur le court.

16. Les joueurs doivent se présenter à la réception du club avant le début de la partie.

17. Les joueurs paient directement leur location à la réception à l'arrivée au club.

18. Les réservations non honorées, non payées ou qui n'auraient pas été décommandées au moins 24 heures avant l'horaire annoncé sont facturées. Le Club se réserve le droit de facturer des frais administratifs en sus.

19. Le prix des locations de courts, des contrats, des cours d'Aquabike ainsi que des autres activités sont aux tarifs applicables dans le club à ce jour. Ils peuvent être modifiés en tout temps par le club.

20. Le règlement des réservations peut être modifié à tout moment par le Club.

Parking

21. Il est interdit de stationner un véhicule hors du parking prévu à cet effet, et plus particulièrement dans l'allée d'accès à l'entrée principale du Centre.

22. Les places réservées aux handicapés sont destinées en tout temps à l'usage exclusif de ces personnes.

23. La vitesse des véhicules dans le parking doit être adaptée à la configuration des lieux et tenir compte de la présence de piétons et en particulier d'enfants.

Tenue, hygiène et bienséance

24. Les utilisateurs doivent pratiquer leur sport dans une tenue correcte et appropriée.

25. La douche est obligatoire avant d'accéder à la piscine.

26. Les indications affichées concernant les chaussures à utiliser ont force obligatoire.

27. Il est obligatoire de nettoyer les semelles de ses chaussures en quittant les terrains de tennis extérieurs.

28. Le port de chaussons est obligatoire dans les vestiaires, dans la zone wellness (spa / hammam / sauna) ainsi qu'à la piscine.

29. Les activités à torse nu en salle et sur les terrains de jeux sont interdites.

30. Il est interdit d'entrer dans le hammam, la zone humide des vestiaires, dans les salles de cardio, musculation, piscine et aérobic avec des chaussures d'extérieur, baskets sales, chaussures de ville ou des chaussures sales.

31. Les clients se rendant au restaurant sont priés d'y pénétrer dans une tenue adéquate.

Tennis extérieurs

32. Il est obligatoire de broser les tennis extérieurs et halle 1 à la fin de chaque partie. Cette opération doit être exécutée, par le ou les utilisateurs, pendant l'heure réservée.

Enfants de moins de 16 ans

33. L'accès aux salles de cardio, musculation, aérobic, piscine et zone wellness (spa / hammam / sauna) n'est pas autorisé aux mineurs de moins de 16 ans.

34. Les enfants de moins de 16 ans accompagnés peuvent utiliser la piscine ou participer à un cours en salle d'aérobic mais ne peuvent pas utiliser les appareils de cardio et musculation, ni la zone wellness (spa / hammam / sauna).

Casiers

35. Les casiers loués sont restitués en parfait état de propreté à l'échéance de la location. Par ailleurs, le Centre se réserve la possibilité de vider un casier en cas de force majeure.

36. Les casiers gratuits sont destinés à une utilisation journalière. Le Centre se réserve la possibilité de vider tout casier occupé à la fermeture du Centre

37. Les casiers sont exclusivement destinés à contenir des effets de sport et personnels non dangereux ni toxiques ou périssables.

Valeurs

38. Le Centre n'est pas responsable des effets personnels et des valeurs des utilisateurs déposés dans les vestiaires, les casiers ou toute autre partie du Centre autre que la réception.

39. Le Centre du Green Club SA ne couvre pas les utilisateurs du centre contre les risques d'accident. Dès lors, il incombe à chaque utilisateur de se prémunir à titre personnel contre le risque d'accident.

Réglementation annexe

40. Les indications affichées dans l'enceinte du Club complètent le présent règlement et sont réputées en faire intégralement partie, même lorsqu'elles ont été établies postérieurement à ce dernier. Elles sont réputées connues de tout utilisateur dès leur affichage.

La Direction